

Etudes	Métiers
Emploi	Formation
Vie pratique	Loisirs, Sports
Vacances	Etranger



# Passer son permis auto, moto, bateau

Il est important de pouvoir avoir son permis à La Réunion pour des raisons d'autonomie personnelle et professionnelle.

Mais attention, une réforme de l'examen du permis de conduire est entrée en vigueur depuis août 2015 !



## Les sites web incontournables

### Auto, moto

Toutes les infos sur les différents permis de conduire et leurs modalités mais aussi les services et formulaires en ligne, les démarches à effectuer en cas de perte, vol ou détérioration de son permis, en cas de changement de situation, le contrôle médical obligatoire dans certains cas, des questions/réponses, les dernières actualités sur le sujet, etc...

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N530>

A destination des jeunes, ce site propose une information complète sur tout ce qui touche à la conduite et à la sécurité routière. Sous forme d'articles, de quizz, de vidéos ... venez vous informer sur les permis en France, le permis à 1euro par jour, les différents types de conduites accompagnées, les véhicules sans permis mais aussi des conseils pratiques et des solutions pour éviter à un ami qui a trop bu de prendre la route par exemple, des actualités, des questions/réponses, des dossiers thématiques, etc...

<http://www.securite-routiere.gouv.fr/profil/jeunes>

Des conseils pour réussir votre examen de conduite, on n'en a jamais trop !

<http://reussirpermis.com/>

Des conseils et vidéos pour une soirée au top et en toute sécurité. Et vous aussi, serez-vous le SAM de la soirée ?

<http://www.ckisam.fr/>



CELUI QUI CONDUIT, C'EST CELUI QUI NE BOIT PAS.

# ACTUEL

## CRIJ Réunion

### Bateau

Un permis bateau est obligatoire afin de pouvoir voguer en toute légalité à bord d'un bateau de plaisance à moteur si celui-ci dépasse 4,5 kW. L'âge minimum requis est de 16 ans, excepté pour les personnes appartenant à un organisme affilié à une fédération sportive agréée.

Quel permis bateau pour quel usage ?

<http://www.pratique.fr/quel-permis-bateau-differents-permis.html>

Plus de précision sur les permis en eaux maritimes

<http://www.permis-bateau-france.fr/pages/les-permis-plaisance/eaux-maritimes.php>

Plus de précision sur les permis en eaux intérieures

<http://www.permis-bateau-france.fr/pages/les-permis-plaisance/eaux-interieures.php>

Toutes les infos sur les modalités de navigation en mer ou en eaux intérieures (permis, extension de permis, enregistrement du bateau, immatriculation du navire, sécurité des plaisanciers, achat/vente d'un bateau, etc.) :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N550>



## Handicap et permis, c'est possible !

Selon l'arrêté du 31 août 2010, tout conducteur détient la responsabilité de s'assurer de son aptitude à la conduite de son véhicule/bateau. **Pour autant, cela n'exclut en aucun cas les personnes à mobilité réduite ou porteuses d'un handicap !**

Néanmoins, il faudra effectuer des démarches afin de vérifier votre aptitude à la bonne conduite et prévoir si nécessaire des aménagements à l'examen et au véhicule/bateau.

Ce contrôle médical est aussi obligatoire pour toutes les personnes rencontrant certaines affections médicales (épilepsie, troubles de l'équilibre, altérations visuelles...).

### Plus d'infos

S'informer sur les handicaps susceptibles d'entraîner une inaptitude à la conduite, les démarches à effectuer, la régularisation de son permis, etc. :

<http://www.securite-routiere.gouv.fr/permis-de-conduire/handicap-et-permis/les-handicaps-susceptibles-d-entraîner-une-inaptitude-a-la-conduite>

S'informer sur les aménagements à l'examen et la validité d'un permis sur un véhicule aménagé :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2842>

CRIJ Réunion

28 rue Jean Chatel  
97400 Saint-Denis

Tél : 0262 20 98 20

E-mail : [crij-reunion@crij-reunion.com](mailto:crij-reunion@crij-reunion.com)

Web : [www.crij-reunion.com](http://www.crij-reunion.com)

Retrouvez le CRIJ Réunion  
sur Facebook et Twitter



S'informer sur les conditions d'aptitude physique requises pour pouvoir se présenter à l'examen du permis bateaux de plaisance à moteur : (page 2 du formulaire)

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R1309>

## Vers qui se tourner ?

### Vérifier son aptitude à la conduite

Vous retrouverez la liste des médecins agréés par la Préfecture sur le lien suivant :

<http://www.reunion.pref.gouv.fr/spip.php?article3610>

#### **PREFECTURE DE LA REUNION**

1 Rue de la Messagerie (à côté du square Labourdonnais) - CS 51079  
97404 Saint-Denis Cedex  
Tel : 02 62 40 77 77  
Fax : 02 62 41 73 74  
Serveur vocal : 02 62 40 78 78  
Web : <http://www.reunion.pref.gouv.fr/>

#### **SOUS-PREFECTURE DE LA REUNION – SAINT-PIERRE**

Rue Augustin-Archambaud  
97410 Saint-Pierre  
Tel : 02 62 35 71 00  
Web : [www.reunion.pref.gouv.fr](http://www.reunion.pref.gouv.fr)

#### **SOUS-PREFECTURE DE LA REUNION – SAINT-PAUL**

Rue Evariste-de-Parny  
97460 Saint-Paul  
Tel : 02 62 35 89 10  
Web : [www.reunion.pref.gouv.fr](http://www.reunion.pref.gouv.fr)

#### **SOUS-PREFECTURE DE LA REUNION – SAINT-BENOIT**

7 Avenue François-Mitterrand  
97470 Saint Benoit  
Tel : 02 62 40 89 60  
Web : [www.reunion.pref.gouv.fr](http://www.reunion.pref.gouv.fr)



Pour le permis bateau, l'un des éléments constituant le dossier d'inscription est un certificat d'aptitude physique, il est n'est pas obligatoire de consulter un médecin agréé par la Préfecture

# ACTUEL

## CRIJ Réunion

### Aménager son véhicule, si nécessaire

#### LE MERLE CARROSSERIE

6 Rue du Soleil – ZI La Mare  
97432 Sainte-Marie  
Tel : 02 62 97 20 20  
Fax : 02 62 29 44 21  
Web : <http://www.lemerle-carrosserie.fr/>  
Courriel : [direction@lemerle-oi.com](mailto:direction@lemerle-oi.com)

#### AUTO CONFORT

19 Rue Bois de Nèfles  
97400 Saint-Denis  
Tel : 02 62 20 16 12  
Web : <http://www.autoconfort-oi.com/>  
Courriel : [info@autoconfort.re](mailto:info@autoconfort.re)

#### AER REUNION

50 Route Nationale 5  
97450 Saint-Louis  
Tel : 02 62 91 33 83 / 06 92 28 33 68  
Web : <http://www.aer-reunion.fr/>  
Courriel : [aer david@yahoo.fr](mailto:aer david@yahoo.fr) / [aercompta@live.fr](mailto:aercompta@live.fr)



**Il n'existe actuellement pas d'aménageur moto sur l'île, néanmoins vous pourrez envisager des solutions adaptées à votre handicap auprès des auto-motos écoles !**

Suite à l'aménagement de votre véhicule vous devrez prendre **obligatoirement** contact avec le SPRINR de la DEAL afin d'homologuer votre véhicule et de rectifier votre carte grise.

#### DEAL – Service SPRINR (Service Prévention des Risques Naturels et Routiers)

130 Rue Léopold Rambaud  
97490 Sainte-Clotilde  
Tel : 02 62 92 41 10  
Fax : 02 62 40 28 88  
Web : <http://www.reunion.developpement-durable.gouv.fr/vehicules-r71.html>

### La carte de stationnement

La demande de dossier pour la carte de stationnement des civils doit se faire auprès de la MDPH :

#### MAISON DEPARTEMENTALE DES PERSONNES HANDICAPEES DE LA REUNION – MDPH

13 Rue Fenelon - BP 60183  
97464 Saint-Denis Cedex  
Tel N° Vert : 0 800 000 262 (appel gratuit depuis un poste fixe)  
Web : <http://www.mdph.re/>  
Courriel : [mdph974@mdph.re](mailto:mdph974@mdph.re)

#### CRIJ Réunion

28 rue Jean Chatel  
97400 Saint-Denis

Tél : 0262 20 98 20

E-mail : [crij-reunion@crij-reunion.com](mailto:crij-reunion@crij-reunion.com)

Web : [www.crij-reunion.com](http://www.crij-reunion.com)

Retrouvez le CRIJ Réunion  
sur Facebook et Twitter

**MAISON DEPARTEMENTALE DES PERSONNES HANDICAPEES DE LA REUNION – MDPH**

13 Rue Archambaud  
97410 Saint-Pierre  
Tel N° Vert : 0 800 000 262 (appel gratuit depuis un poste fixe)  
Web : <http://www.mdpdph.re/>  
Courriel : [mdph974@mdp.dph.re](mailto:mdph974@mdp.dph.re)

La demande de dossier pour la carte de stationnement des invalides de guerre doit se faire auprès de l'ONAC :

**OFFICE NATIONAL DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE**

11 Rue de Nice  
97400 Saint-Denis  
Tel : 02 62 21 14 67  
Fax : 02 62 21 56 59

**Les aides financières**

**AGEFIPH**

Une demande de dossier devra être effectuée auprès de l'AGEFIPH de La Réunion pour les aides suivantes :

- \*aide au surcoût du permis de conduire
- \*aide à l'aménagement du véhicule (*aide d'un montant de 50% dans la limite de 9000€ d'équipement*)
- \*aide à l'acquisition d'un véhicule lorsque les équipements nécessaires à la conduite exigent un véhicule présentant des caractéristiques non standard

Contact :  
Centre D'affaires Cadjee - Bât C - 2ème étage  
62 Boulevard Du Chaudron  
97495 Sainte Clotilde Cedex  
Tel : 02 62 20 98 11  
Fax : 02 62 20 98 05  
Web : <http://www.agefiph.fr/>  
Courriel : [dr974@agefiph.asso.fr](mailto:dr974@agefiph.asso.fr)

**MDPH et CGSS**

Vous avez la possibilité d'effectuer une demande de « prestation de compensation du handicap » auprès de la MDPH. Si la somme n'est pas suffisante, vous pouvez avoir recours au « fonds de compensation du handicap » à voir également auprès de la MDPH ; enfin en dernier recours vous pourrez vous tourner vers le Service social de la CGSS.

MDPH : voir les coordonnées à la page 4 et 5  
CGSS Service social : [http://www.cgss.re/index.php?id\\_p=218](http://www.cgss.re/index.php?id_p=218)  
Le Service Social Nord : 02 62 40 59 08  
Le Service Social Sud : 02 62 70 06 64 ou 02 62 70 06 65  
Le Service Social Ouest : 02 62 45 75 14  
Le Service Social Est : 02 62 58 83 21

# ACTUEL

## CRIJ Réunion

### Les écoles de conduite spécialisées

#### FORMULE PLUS AUTO-MOTO

80 Rue Raphael Babet  
97480 Saint-Joseph  
Tel : 02 62 31 40 00 / 02 62 52 66 05  
Courriel : [autoecoleformuleplus@gmail.com](mailto:autoecoleformuleplus@gmail.com)

#### AUTO-MOTO ECOLE DE CAMBUSTON

594 Rue de Cambuston  
97440 Saint-André  
Tel : 02 62 46 15 28 / 06 92 85 31 32  
Courriel : [auto-moto-ecole-cambuston@wanadoo.fr](mailto:auto-moto-ecole-cambuston@wanadoo.fr)

#### START CONDUITE AUTO-MOTO

10 Rue du 20 décembre  
97438 Sainte-Marie  
Tel : 06 92 61 25 05 / 02 62 53 16 08  
Fax : 02 62 41 48 06  
Courriel : [moinard.claude@orange.fr](mailto:moinard.claude@orange.fr)

#### AUTO-MOTO ECOLE LES COCOS

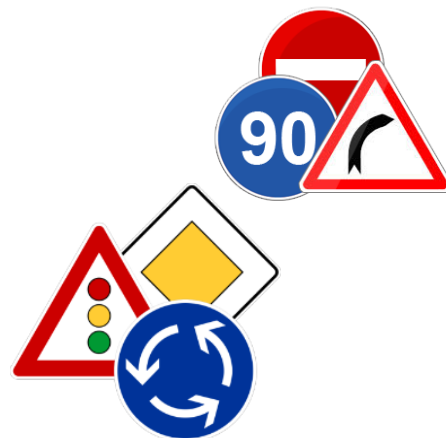
7 Route Nationale 5 – Bois de Nèfles Cocos  
97450 Saint-Louis  
Tel : 02 62 26 08 55 / 06 92 29 00 29  
Courriel : [autoecoledescocos@gmail.com](mailto:autoecoledescocos@gmail.com)

#### AUTO ECOLE MON REPOS

28 Rue Roland Garros  
97411 Bois de Nèfles Saint-Paul  
Tel : 02 62 32 03 31 / 06 92 64 53 86  
Courriel : [g1974@hotmail.com](mailto:g1974@hotmail.com)

#### AUTO-MOTO ECOLE LES 600

123 Rue Hubert De Lisle  
97430 Le Tampon  
Tel : 02 62 27 15 09 / 06 92 67 79 13  
Web : [http://www.les600.re/code\\_malentendants.html](http://www.les600.re/code_malentendants.html)  
Courriel : [automoto600@live.fr](mailto:automoto600@live.fr)





## Carnet d'adresses

### Auto, moto



Quel permis pour quelle catégorie de véhicule ?

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F12096>

Retrouvez la liste **des auto-écoles** de l'île sur les Pages Jaunes (*pensez à affiner votre recherche par localité*) :

<http://www.pagesjaunes.fr/annuaire/departement/reunion-974/auto-ecoles>

Retrouvez la liste **des moto-écoles** de l'île sur les Pages Jaunes (*pensez à affiner votre recherche par localité*) :

<http://www.pagesjaunes.fr/recherche/departement/reunion-974/moto-ecoles>

### Les démarches

Les jeunes qui n'ont pas pu passer ou qui n'ont pas obtenu l'ASSR 1 ou l'ASSR 2 en milieu scolaire devront passer l'**attestation de sécurité routière (ASR)** dans un GRETA afin d'obtenir par la suite le BSR ou le permis de conduire.

Contacts des coordinateurs ASR :

GRETA NORD : 02 62 92 26 00

GRETA SUD : 02 62 70 06 30 / 02 62 70 06 36

### S'inscrire en tant que candidat libre :

Si vous ne souhaitez pas vous inscrire dans une école de conduite, vous devrez effectuer votre démarche d'inscription personnellement en vous adressant à La Préfecture ou sous-préfecture de votre domicile ou du lieu dans lequel vous souhaitez passer le permis. *Adresses de La Préfecture et des sous-préfectures de l'île à la page 3.*

Tout savoir sur **les démarches relatives au certificat d'immatriculation (carte grise)** :

Immatriculer un véhicule neuf ou d'occasion, modifier un élément, vendre ou donner son véhicule, obtenir un duplicata suite à un vol, la perte ou la détérioration de votre certificat, etc.

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N367>

**Pour suivre votre dossier de permis de conduire ou de certificat d'immatriculation (carte grise)**, La Préfecture de La Réunion a mis en place deux numéros à votre service ; attention ces numéros sont payants !

Permis de conduire : 0810 9010 41

Certificat d'immatriculation : 0811 105 716

Vous ressentez quelques lacunes dans votre conduite, vous n'avez pas conduit depuis longtemps ?

Pensez à la **remise à niveau** :

<http://www.pagesjaunes.fr/recherche/departement/reunion-974/auto-ecoles-remise-a-niveau>

**Récupérer ses points** avec les Centres de Sensibilisation à la Sécurité Routière (CSSR) :

<http://www.reunion.developpement-durable.gouv.fr/education-routiere-r152.html>

# ACTUEL

## CRIJ Réunion

**En cas d'invalidation, d'annulation ou de suspension du permis** (supérieure à un mois) vous serez dans l'obligation de vous soumettre à un contrôle médical ainsi qu'à des tests psychotechniques.

Retrouvez la liste des médecins agréés par la Préfecture sur le lien suivant :

<http://www.reunion.pref.gouv.fr/spip.php?article3610>

Retrouvez la liste des centres de tests psychotechniques agréés par la Préfecture sur le lien suivant :

<http://www.reunion.developpement-durable.gouv.fr/education-routiere-r152.html>

## Bateau

**Pour toute information et démarche relative aux permis et à l'immatriculation des navires de plaisance :**

### SERVICE DES GENS DE LA MER

Rond-Point de la butte citronnelle

97420 Le Port

Tel : 02 62 42 05 50

Courriel : [gensdemer.Reunion@developpement-durable.gouv.fr](mailto:gensdemer.Reunion@developpement-durable.gouv.fr)

### S'inscrire à l'examen du permis

→ L'inscription se fait directement auprès d'un bateau-école.

→ Si vous souhaitez cependant passer l'examen en tant que candidat libre, il vous faudra retirer un dossier auprès de la Direction de la Mer Sud Océan Indien (DSM OI) ou télécharger le formulaire d'inscription sur le lien suivant :

<http://www.developpement-durable.gouv.fr/Permis-plaisance-formulaires-et.html>

### DIRECTION DE LA MER SUD OCEAN INDIEN – DM SOI

11 Rue de la Compagnie

97400 Saint-Denis

Tél : 02 62 90 19 60

Fax : 02 62 21 70 57

Web : <http://www.dm.sud-ocean-indien.developpement-durable.gouv.fr/spip.php?page=sommaire>

Courriel : [dm-soi@developpement-durable.gouv.fr](mailto:dm-soi@developpement-durable.gouv.fr)

### Les bateaux écoles

#### JET SKI ATTITUDE

Numéro 8 Avant-Port de Saint-Gilles-Les-Bains

97434 Saint-Gilles-Les-Bains

Tel : 02 62 70 15 72 / 06 92 08 22 00

Fax : 02 62 70 15 72

Web : <http://www.jetskiattitude.re/formation>

Courriel : [jetskiattitude@orange.fr](mailto:jetskiattitude@orange.fr)

**CRIJ Réunion**

28 rue Jean Chatel

97400 Saint-Denis

Tél : 0262 20 98 20

E-mail : [crij-reunion@crij-reunion.com](mailto:crij-reunion@crij-reunion.com)

Web : [www.crij-reunion.com](http://www.crij-reunion.com)

Retrouvez le CRIJ Réunion  
sur Facebook et Twitter



### ESPACE MER

1 Rue du Père Foubert  
97410 Saint-Pierre  
Tel : 06 92 61 43 60  
Web : <http://www.espacemer.re/index.php/formation-nautiques>

### ECOLE DE NAVIGATION FRANCAISE – ENF

1 Rue Berthier - Port de plaisance de la Pointe des Galets  
97420 Le Port  
Tel : 06 92 77 60 71  
Web : <http://www.enf-lareunion.fr>  
Courriel : [contact@enf-lareunion.fr](mailto:contact@enf-lareunion.fr)

### SUB MARINE PLONGEE

Plage des Brisants - Port de Saint-Gilles-Les-Bains (à côté de la base Nautique)  
97434 Saint-Gilles-Les-Bains  
Tel : 06 92 20 25 49  
Web : <http://www.submarine.fr>  
Courriel : [contact@submarine.fr](mailto:contact@submarine.fr)

### BATEAU ECOLE DE LA POINTE

6 Rue de la Martinique  
97420 Le Port  
Tel : 02 62 43 42 39 / 06 92 85 13 71  
Courriel : [yesgrondin@wanadoo.fr](mailto:yesgrondin@wanadoo.fr)

90 bis Rue Mahatma Gandhi  
97419 La Possession  
Tel : 02 62 39 59 48 / 06 92 65 21 97  
Courriel : [yesgrondin@wanadoo.fr](mailto:yesgrondin@wanadoo.fr)

### BATEAU ECOLE LA TOULINE

2 Rue Antanifotsy - Local 13 - ZA Ravine à Marquet  
97419 La Possession  
Tel : 06 92 65 84 43 / 02 62 44 71 07  
Web : <http://bateauecolelatouline.com>  
Courriel : [bateauecolelatouline@gmail.com](mailto:bateauecolelatouline@gmail.com)

### AU BON CAP

5 Chemin Léopold  
97419 La Possession  
Tel : 06 92 23 21 02  
Courriel : [plessis.fabrice@orange.fr](mailto:plessis.fabrice@orange.fr)



# ACTUEL

## CRIJ Réunion

### THIM NAUTIQUE

165 Bis Rue du général de Gaulle – Port de Saint-Gilles  
97434 Saint-Gilles-Les-Bains  
Tel : 02 62 24 23 24 / 06 92 70 10 10  
Web : <http://www.thimloc.fr/thimnautique/>  
Courriel : [contact@thimloc.fr](mailto:contact@thimloc.fr)

### NAUPIECHE

6 Rue du Port  
97410 Saint-Pierre  
Tel : 02 62 96 37 37  
Web : <http://www.nautipeche.re/Vente-de-PERMIS++BATEAU+++9-17-0.html>

### PERMIS BATEAU REUNION

Port de Saint-Gilles-Les-Bains (dans la boutique Run'Aventures)  
97434 Saint-Gilles-Les-Bains  
Tel : 06 92 64 08 22  
Web : <http://permis-bateau-reunion.fr/>



Selon votre handicap, vous pourrez pour l'acquisition de votre bateau faire appel à une société de vente ou à un fabricant de bateau sur mesure ou alors bricoler/faire fabriquer votre aménagement personnellement.

## Vous avez des questions ?

*Doit-on remplacer son permis de conduire cartonné par le nouveau modèle ?*

*Quels véhicules peut-on conduire avec le permis B ?*

*Que faire en cas de litige avec votre auto-école ?*

*Permis moto : comment passer de la catégorie A2 à la catégorie A ?*

*A quel âge un jeune peut-il conduire un 2 ou 3 roues ?*

*Doit-on changer de permis de conduire si la photo n'est plus ressemblante ?*

*Que faire en cas de vol ou de perte du permis bateau ?*

*Etc....*

Par ici les réponses auto/moto (en fin de page) : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N530#>

Par ici les réponses bateau (en fin de page) : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N550>



## Les aides financières

### Le permis à 1€ par jour

« Le permis à un euro par jour a été mis en place par l'État, en partenariat avec les établissements prêteurs et les écoles de conduite, pour aider les jeunes à financer leur permis de conduire.

#### Les conditions d'accès :

Tous les jeunes qui ont entre 16 ans et 25 ans révolus, quelle que soit leur situation, peuvent en bénéficier, sous réserve que l'établissement financier accepte le dossier du candidat. » Source : [DEAL Réunion](#)

#### Les auto-écoles conventionnées :

##### **AUTO-MOTO ECOLE DE CAMBUSTON**

594 Rue de Cambuston  
97440 Saint-André  
Tel : 02 62 46 15 28 / 06 92 85 31 32  
Courriel : [auto-moto-ecole-cambuston@wanadoo.fr](mailto:auto-moto-ecole-cambuston@wanadoo.fr)

##### **AUTO-MOTO ECOLE DESBASSYNS**

24 bis Rue Desbassyns – Rivière Des Pluies  
97438 Sainte-Marie  
Tel : 02 62 53 53 79 / 06 92 86 67 61  
Web : <http://aed.re/aed-permis-a-1-20ac-par-jour.html>  
Courriel : [autoecoledesbassyns@orange.fr](mailto:autoecoledesbassyns@orange.fr)

##### **AUTO ECOLE SAINT-BERNARD**

146 Chemin du Père Rimbault  
97417 La Montagne  
Tel : 02 62 23 84 24 / 06 92 13 59 32  
Web : <http://saint-bernard.wix.com/auto-ecole97417>

##### **AUTO ECOLE DU GUILLAUME**

6 bis Chemin de La Mairie  
97423 Le Guillaume  
Tel : 02 62 32 40 40  
Courriel : [lcc@mediaserv.net](mailto:lcc@mediaserv.net)

##### **AUTO ECOLE MAEVA**

54 Rue Désiré Barquissau  
97410 Saint-Pierre  
Tel : 02 62 25 46 26



# ACTUEL

## CRIJ Réunion

### La Mission Locale

Vous êtes un jeune âgé de 18 à 25 ans, vous avez un projet sérieux et l'obtention de votre permis en fait partie ? Il vous faudra constituer un dossier de demande d'aide financière. N'hésitez pas à vous renseigner auprès de l'antenne de votre région la plus proche de votre domicile !

**Nord :** <http://www.missionlocalenord.re/>

Tel : 02 62 58 80 90

**Sud :** <http://www.cybdusud.org/nous-contacter/>

Tel : 02 62 25 77 20

**Est :** <http://www.mle.re/les-antennes-mission-locale-est>

Tel : 02 62 50 2013

**Ouest :** [http://www.mio.re/acc\\_lieux.php](http://www.mio.re/acc_lieux.php)

Tel : 02 62 45 39 60



Le CRIJ Réunion gère une masse importante d'informations. Comme tout centre de documentation, il est dépendant de ses sources et des erreurs peuvent échapper à sa vigilance. De plus, certaines informations sont susceptibles d'être modifiées à tout moment. Par avance, nous vous remercions de nous le signaler le cas échéant. Reproduction interdite ©